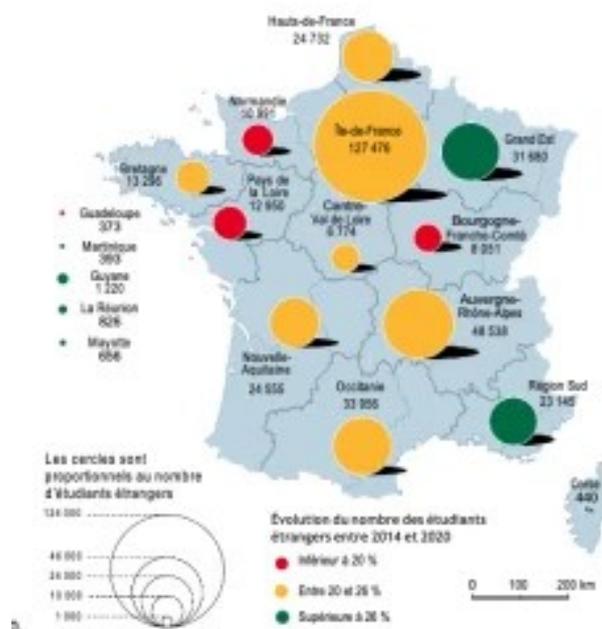


## Le rôle croissant des collectivités dans la mobilité des étudiants et chercheurs (Campus France)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°252211 - Publié le 19/05/2022 à 08:00

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 20/05/2022 à 09:00



« Des spécificités régionales et locales peuvent expliquer certaines dynamiques de mobilité étudiante, comme le transfrontalier ou les réseaux de jumelage qui donnent des priorités de pays et régions. Elles s'expliquent aussi en grande partie par l'action des acteurs locaux de l'enseignement supérieur avec la mise en place de programme d'échanges ou de mobilité encadrée », indique Olivier Marichalar, responsable des publications à Campus France, le 11/05/2022.

Il présente la seconde édition de l'Observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs, menée en partenariat avec le MEAE (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères), Régions de France, France Urbaine et l'Avuf (Association des villes universitaires de France). Les détails sont rendus publics à l'occasion du colloque Campus France de l'accueil des étudiants internationaux à Aix-Marseille Université, les 18 et 19/05/2022.

« La première édition est sortie en 2018. Il s'agissait de rendre compte des actions des collectivités territoriales pour favoriser la mobilité, dans un contexte international de compétition où la France doit maintenir sa place et même progresser, et voir ainsi comment elles se situent », indique [Olivier Chiche-Portiche](#), directeur du département coordination géographique de Campus France.

Nouveauté de cette édition : l'intégration d'un volet dédié aux métropoles. « L'internationalisation fait de plus en plus partie de leurs objectifs, avec des moyens dédiés pour y parvenir, notamment en termes de suivi et de communication », note Olivier Marichalar.

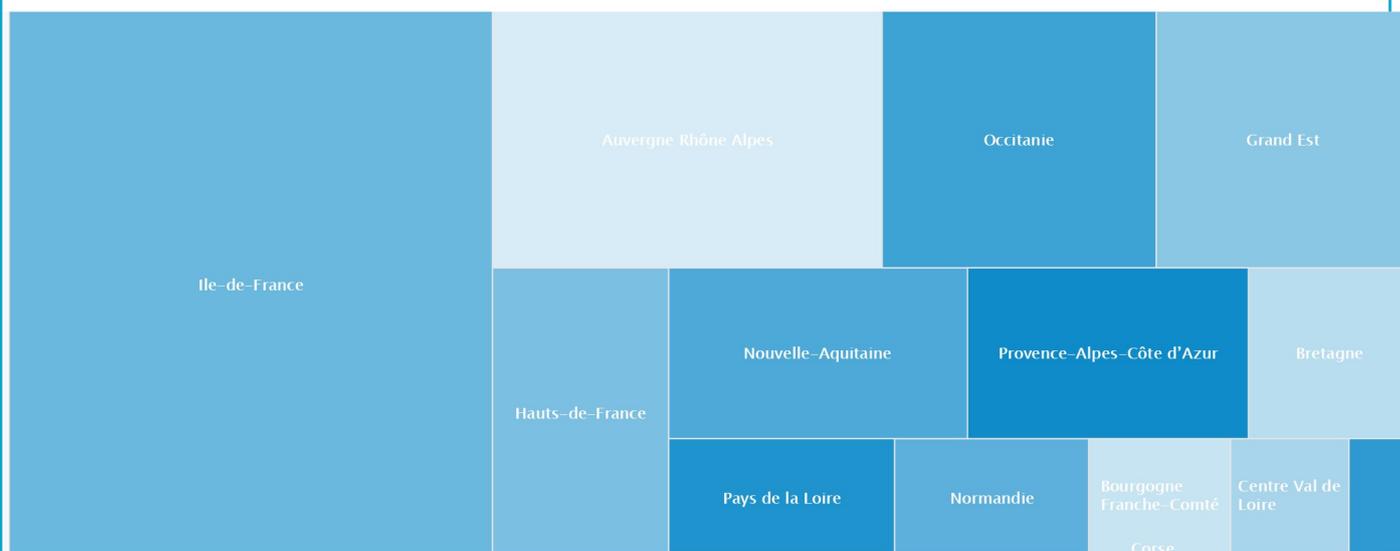
- Les régions Île-de-France, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie accueillent 57 % des étudiants étrangers en France en 2019-2020 ;
- depuis 2018, le nombre d'étudiants étrangers a progressé dans toutes les régions, de 23 % en moyenne, et le plus fortement les territoires d'Outre-Mer (+95 %), Corse et Sud (+35 %) ;
- les métropoles qui en concentrent le plus sont le Grand Paris, Lyon et Toulouse, et les plus grandes évolutions se trouvent à Saclay (+90 %), Cergy-Pontoise (+53 %) et Nancy (+38 %).

## Les grandes tendances...

### régionales...

- Les étudiants étrangers sont concentrés sur un petit nombre de territoires. Plus d'un étudiant étranger sur deux (57 %) est inscrit dans seulement trois régions : l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie.
- Dans les régions Sud et Grand Est, les effectifs d'étudiants étrangers ont progressé sur cinq ans, respectivement de 35 % et 28 %, plus que la moyenne nationale (+23 %). À l'inverse, la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté progressent lentement (+14 %).
- Enfin, les régions d'outre-mer présentent des situations plus spécifiques. Si le volume d'étudiants étrangers accueillis reste limité (1 % du total national), leur proportion en regard du nombre d'étudiants français est très importante à Mayotte et en Guyane, où respectivement 32 % et 25 % des étudiants inscrits sont étrangers. Cela s'explique par l'immigration importante en provenance des pays voisins. Les effectifs étrangers progressent par ailleurs sensiblement entre 2014 et 2019 dans les régions d'outre-mer, à l'exception de la Guadeloupe, seule académie à perdre des étudiants étrangers en cinq ans (-27 %).

#### Répartition des étudiants étrangers par région en 2019-2020



Source(s) : Campus France

#### Répartition des étudiants étrangers par région en 2019-2020

1 à 14 sur 14

Régions	↑↓	Evolution 2014-2019 (%)	↑↓
Auvergne Rhône Alpes	26		
Bourgogne Franche-Comté	14		
Bretagne	24		
Centre Val de Loire	24		
Corse	35		
Grand Est	28		
Hauts-de-France	21		
Île-de-France	21		
Normandie	14		
Nouvelle-Aquitaine	24		
Occitanie	21		
Départements et régions d'Outre-mer		95	
Pays de la Loire	19		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35		

1 à 14 sur 14

Source(s) : Campus France

### ... et métropolitaines

- 100 000 étudiants étrangers sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de la métropole du Grand Paris, soit 28 % des étudiants étrangers en France. Ils représentent 18 % du total des étudiants présents dans la métropole ou l'agglomération.
- La Communauté d'agglomération Paris-Saclay, l'Eurométropole de Strasbourg, Grenoble Alpes Métropole ou encore la Métropole de Nice Côte d'Azur affichent des taux égaux ou supérieurs. Au contraire, les étudiants étrangers ne représentent que 8 % des effectifs à Angers Loire Métropole ou 10 % à Nantes Métropole.
- Les collectivités qui voient leurs effectifs d'étudiants étrangers croître le plus rapidement entre 2013 et 2018 sont la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (+90 %), la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (+53 %), la Métropole du Grand Nancy (+38 %) ou encore Bordeaux Métropole (+36 %). Grand Poitiers, Angers Loire Métropole et Rennes Métropole voient leurs effectifs stagner ou légèrement augmenter sur cinq ans.

#### Répartition des étudiants étrangers par métropole en 2019-2020 (Campus France)



Source(s) : Campus France

#### Répartition des étudiants étrangers par métropole en 2019-2020 (Campus France)

1 à 21 sur 21

1

Métropole	↑↓	Evolution 2013-2018 (%)	↑↓
Métropole du Grand Paris	14		
Métropole de Lyon	28		
Toulouse métropole	13		
Métropole européenne de Lille	29		
Montpellier Méditerranée Métropole	23		
Bordeaux Métropole	36		
Eurométropole de Strasbourg	26		
Métropole Aix-Marseille Provence	17		
Grenoble Alpes Métropole	28		
Rennes Métropole	5		
Métropole du Grand Nancy	38		
Métropole de Nice Côte d'Azur	30		
Nantes Métropole	32		
Communauté d'agglomération Paris-Saclay		90	
Métropole de Rouen Normandie	9		
Clermont-Auvergne Métropole	11		
Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise		53	
Métropole de Metz	33		
Grand Poitiers	0		

Métropole	Evolution 2013-2018 (%)
Angers Loire Métropole	4
Autres métropoles	152

1 à 21 sur 21 1

Source(s) : Campus France

## Des stratégies d'attractivité liées aux territoires

« Les régions se sont emparées de la thématique de l'internationalisation de l'enseignement supérieur en mettant en place des dispositifs visant à soutenir les mobilités », indique l'observatoire.

« Cet engagement et ce soutien se font notamment au profit des mobilités des étudiants des régions à l'international, particulièrement dans le cadre européen (mobilités Erasmus+, universités européennes), en direction des chercheurs internationaux regagnant les territoires, et des associations et institutions les soutenant, en accompagnement de la mobilité entrante, etc. »

- « L'internationalisation des régions se développe de façon différenciée, en fonction de leur situation géographique, des spécialisations et atouts économiques des territoires, des liens existant avec des provinces et régions d'autres parties du monde, et des orientations stratégiques.
- L'interconnexion des différents niveaux territoriaux et la coopération avec l'ensemble des acteurs de l'Esri permet de développer activement les mobilités et le rayonnement international des territoires. »

Quant aux métropoles, selon l'observatoire, « elles sont les mieux à même d'établir des relations de proximité avec les établissements, offrant un meilleur suivi des étudiants en mobilité ».

« Le niveau des budgets et les ressources humaines des métropoles pour l'internationalisation forcent à des choix de fléchages de ces ressources. Ceux-ci résultant en des priorisations distinctes et en une différenciation des métropoles par l'action menée (accueil chercheurs, soutien à la mobilité sortante, etc.). Les métropoles se présentent ainsi comme un niveau intermédiaire entre les régions et les villes et établissements, qui se veut « facilitateur » des mobilités. »

- « Un certain nombre de métropoles se concentrent sur la promotion de la mobilité entrante, mobilisant ressources humaines et budgétaires à cet effet. Cela vient s'articuler avec les actions des régions, plus souvent tournées vers la mobilité sortante des étudiants.
- Le soutien aux institutions et associations locales favorisant la mobilité des étudiants et des chercheurs est primordial, et l'on voit certaines bonnes actions essaimer au-delà des territoires d'origine.
- L'attractivité de certains territoires gagne à être présentée comme un tout, alliant dynamisme économique, excellence académique, atouts touristiques, qualité de vie ainsi qu'internationalisation (celle-ci étant en elle-même une force d'appel). »

## L'importance des stratégies de communication

Interrogé par News Tank sur un éventuel impact de la typologie des établissements sur l'attractivité des étudiants étrangers, Olivier Marichalar indique que les politiques récentes de regroupement des établissements peuvent avoir eu un effet, citant notamment Saclay.

Benoît Cormier de France Urbaine estime que « le choix des étudiants étrangers se fait sur la réputation des établissements, les domaines d'expertise, mais aussi de façon plus large sur les conditions de vie étudiante, à savoir la capacité à trouver un logement, ou du fait de la présence d'étudiants de la même nationalité ».

Il souligne aussi l'effet des stratégies de communication des collectivités. « Pour Saclay, il y a le projet de fond qui joue, mais il y a aussi eu tout un travail de communication pour montrer ce qui se fait. Les collectivités qui voient dans la mobilité un intérêt stratégique en matière d'attractivité, n'hésitent pas à communiquer et à adapter leur message aux publics ciblés. »

### Les prochains chiffres clés de la mobilité internationale : « un classement qui sera bouleversé par la Covid »

La France est 6<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants internationaux. Elle a perdu deux rangs en quelques années, face à des pays en forte progression, comme l'Australie ou l'Allemagne. Une dynamique qui pourrait évoluer avec le contexte de la pandémie, estime Olivier Chiche-Portiche.

« Le classement des pays qui se base sur les données de l'Unesco sera sûrement bouleversé du fait que plusieurs pays ont complètement fermé leurs frontières, notamment la Chine, l'Australie, et le Canada dans une moindre mesure. Alors que la France est restée ouverte, avec une stratégie claire et bien perçue à l'international sur le plan de la vaccination. »

Les prochains chiffres-clés de la mobilité internationale, avec les données 2019, sortiront courant juin.



## Campus France

---

**Campus France** est issu du regroupement de trois structures : le GIP ÉduFrance, l'association ÉGIDE (opérateur de séjours et bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers en France et de mobilités) et le secteur des affaires internationales du Cnous.

---

**Catégorie** : Etablissement public

### Adresse du siège

28 rue de la Grange aux Belles  
75010 Paris France

---

## Général

---

Date de création	2010
Statut	établissement public à caractère industriel et commercial (Epic)
Tutelles	Ministre des affaires étrangères et ministre chargé de l'enseignement supérieur
Implantations, dont siège	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paris (siège)</li> <li>• 5 délégations régionales à Lyon, à Marseille, à Montpellier, à Strasbourg et à Toulouse ;</li> <li>• 255 espaces Campus France implantés dans 124 pays au sein du réseau diplomatique français.</li> </ul>
Missions et objectifs	Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
Présidence	Présidente du conseil d'administration : Christine Neau-Leduc (depuis mars 2022)
Direction	Directrice générale : Donatienne Hissard

## Chiffres clés

---

Personnels	220
------------	-----

---

Fiche n° 1948, créée le 05/05/2014 à 12:26 - Màj le 26/06/2014 à 12:56

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »